

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le congrès eucharistique de Lourdes—*Prises diverses*—Le congrès français de Saint-Jean-Baptiste—Nouvelle paroisse à Winnipeg—Noces d'or sacerdotales des RR. PP. Leduc et Tissier, O. M. I.—Vêture du Carmel de Saint-Boniface—Visite pastorale à Camperville—Les Missionnaires Oblates à Cross Lake—Itinéraire de la visite pastorale en mai et juin—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XIII

15 JUILLET 1914

No 14

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Dans une circulaire au clergé, en date du 24 février dernier, S. G. Mgr l'Archevêque a réglé ce qui suit concernant la participation au congrès eucharistique de Lourdes :

Le vingt-cinquième congrès eucharistique aura lieu, en France, où cette magnifique institution a pris naissance, et la terre prédestinée de Lourdes, sanctifiée par les apparitions de la Vierge Immaculée a été choisie pour tenir ces assises royales de Jésus-Hostie. C'est du 22 au 26 juillet de cette année que le congrès aura lieu. Le 26 sera le grand jour du triomphe du Dieu d'amour sous les voiles eucharistiques, et le monde catholique tout entier est appelé à s'unir aux heureux pèlerins dont la bouche et le cœur seront remplis de louanges. *Repletur os meum laude.* (Ps. LXX. 8).

En conséquence, Nous réglons qu'un Triduum de prières et, si possible, de prédications, aura lieu les 23, 24, 25 et 26 juillet prochain. On terminera le Triduum par l'exposition du T. S. Sacrement toute la journée du 26, et le soir, ou à un autre moment de la journée, il y aura une procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église comme le Jeudi-Saint. Tous ceux qui recevront la sainte communion le 26 juillet en union avec les congressistes gagneront une indulgence plénière.

— Un concordat a été signé tout récemment entre le Saint-Siège et la Serbie.

PRECES DIVERSEÆ

S. G. Mgr l'Archevêque rend obligatoire le nouveau carton intitulé: *Preces diverseæ*, renfermant les prières pour l'asperges, les quarante heures, les saluts du Saint-Sacrement, la fin des messes basses, la bénédiction pontificale, etc. Le prix est de 75 sous.

Chaque paroisse et chaque chapelle de communauté doit se procurer ce carton.

Par ordre de Monseigneur,

J.-H. PRUD'HOMME, ptre
chancelier

LE CONGRES FRANÇAIS DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les Canadiens-français du Manitoba ont tenu un congrès à Saint-Jean-Baptiste les 1 et 2 juillet. Quoique beaucoup plus modeste que ceux d'Edmonton et de Prince-Albert, ce congrès donne lieu d'espérer en des résultats peut-être non moins féconds. On y a résolu, comme dans les provinces sœurs, la fédération de tous les groupes français autour d'une organisation provinciale. Mais n'anticipons pas. Pour ménager l'intérêt de ce compte rendu et surtout pour bien noter comment on en est venu aux conclusions adoptées, essayons de redire ce qu'ont été ces deux journées.

Le congrès a été tenu sous les auspices de la *Société Saint-Jean-Baptiste du Manitoba* et la *Société Saint-Jean-Baptiste* de la paroisse s'était chargée de l'organisation. Le 1er juillet, fête de la Confédération, un train excursionniste parti de Saint-Boniface amena à Saint-Jean-Baptiste sept à huit cents personnes. Le convoi s'était arrêté à Winnipeg, à Saint-Norbert, à Sainte-Agathe, à Morris et à toutes les gares intermédiaires. A l'arrivée du train on se rendit en procession à l'endroit où la messe devait être célébrée sur un autel champêtre érigé au milieu d'un magnifique bois de chênes.

Une messe pontificale fut chantée par S. G. Mgr l'Archevêque. Une trentaine de prêtres étaient présents, parmi lesquels Mgr Cherrier, P. A., Mgr Lemieux, P. D., M. l'abbé Jolys, M. l'abbé Jutras, M. l'abbé St-Amant, M. l'abbé Turcotte, M. l'abbé Cloutier, etc. Nos principales sociétés de Saint-Boniface, de Winnipeg et de plusieurs autres paroisses étaient représentées par plusieurs de leurs officiers.

A l'évangile le R. P. Portelance, O. M. I., curé du Sacré-Cœur, monta en chaire et prononça un éloquent sermon de circonstance. Il rappela les hautes vertus de Saint Jean-Baptiste, notre glorieux patron, et démontra comment notre nationalité canadienne-française avait été pétrie du plus pur catholicisme dès ses origines. C'est à cette

sève divine que sont dus ses prodigieux développements. Comme dans le passé, la religion demeura la grande force de notre élément. C'est elle qui a fait nos pères si vaillants et si courageux, et c'est sous sa direction et son égide que nous continuerons à remplir notre vocation spéciale au milieu des nationalités diverses qui nous entourent.

Le prédicateur rappela le rôle que la France et l'Angleterre ont joué tour à tour à l'endroit du Canada et de notre nationalité. Si nous sommes ce que nous sommes, ce n'est ni à l'un ni à l'autre de ces pays que nous le devons, mais aux vertus et aux luttes de nos ancêtres. Il termina en exhortant ses auditeurs à toujours se montrer dignes des générations passées.

A l'issue de la messe, M. Napoléon Déry, président de la *Société Saint-Jean-Baptiste* locale, présenta une magnifique adresse à S. G. Mgr l'Archevêque. Dans sa réponse Monseigneur fit allusion au sermon du prédicateur, qui s'était élevé à une grande hauteur, et prenant occasion de ce qu'il avait parlé du régime français et du régime anglais, il dit qu'il importait surtout de rappeler l'histoire du dernier. Après Dieu, c'est au prêtre que notre peuple doit d'être ce qu'il est. C'est le prêtre qui, d'abord dans les presbytères et ensuite dans les collèges, a formé les hommes publics qui nous ont défendus dans les parlements et ont revendiqué nos droits. Sans les Canadiens-français le drapeau britannique ne flotterait plus sur le Canada. Ce que nos compatriotes ont fait en 1775 et en 1812, les Métis l'ont accompli en 1870 en conservant l'Ouest canadien à l'Angleterre. Ce pays, où nous sommes depuis 300 ans, nous appartient plus qu'à aucun autre. L'œuvre de la Confédération est autant due aux Canadiens-français qu'aux Canadiens d'origine anglaise. Elle eût été impossible sans le concours de nos compatriotes.

Monseigneur fit une allusion touchante à la lutte de nos frères de l'Ontario et salua avec émotion cette clameur de tout un peuple qui n'est pas un gémissement, mais la revendication fière et ferme d'un droit sacré. Les Egyptiens faisaient noyer les enfants hébreux pour faire disparaître leur nationalité. Dans l'Ontario on veut arriver au même but en arrachant la langue des enfants. Nos compatriotes ne sont pas armés comme les Orangistes de l'Ulster, car ils savent en quoi consiste la loyauté, mais ils s'appuient sur le droit naturel des pères et des mères de famille sur l'éducation de leurs enfants et ces droits sont inaliénables. Politiquement parlant, leur lutte peut sembler une folie, mais ils finiront par triompher parce qu'ils ont pour eux le droit et la justice et parce qu'ils sont unis et organisés.

Si chez nous, au Manitoba, le français est enseigné à l'égal de l'anglais, c'est parce que je l'ai voulu, déclara Monseigneur, et que j'ai lutté pour arriver à cette fin. J'ai dû faire le siège de maintes commissions scolaires qui s'y opposaient. En ce faisant je n'ai accompli que mon devoir d'évêque.

Je ne demande pas combien nous sommes, dit Monseigneur en terminant, mais je demande si nous sommes unis, à l'exemple de nos compatriotes de l'Ontario. C'est là le point important.

En France des hommes supérieurs, comme Paul Bourget et bien d'autres, reviennent à l'Eglise parce qu'ils comprennent que pour être bon Français il faut être bon catholique.

* * *

Dans l'après-midi eut lieu l'ouverture du congrès proprement dit. S. G. Mgr l'Archevêque y assistait et fit les prières d'usage. Le président de la *Société Saint-Jean-Baptiste provinciale*, M. Joseph Baril, pria d'abord M. J.-A. Beaupré, secrétaire, de lire les minutes du congrès de l'an dernier, et invita ensuite M. C.-F. Cardinal secrétaire du Comité permanent constitué par le congrès de l'an dernier, à faire rapport des travaux de l'année.

M. Cardinal donna le compte rendu des séances du Comité et parla des deux sociétés financières qu'on avait essayé d'établir: Un syndicat financier et une coopérative. Il dut avouer qu'on n'en était arrivé à aucun résultat pratique et que le manque du nerf de la guerre avait paralysé tout le travail de l'année. Les rapports venus de divers comités paroissiaux durent être enfouis dans les tiroirs faute d'un organe destiné à les livrer à la publicité et à les faire ainsi connaître dans la province de Québec et aux États-Unis. Pour montrer de quel moyen efficace de propagande serait la publication de ces rapports, il donna lecture de celui envoyé par la paroisse de La Salle et rédigé par son digne curé, M. l'abbé Gendron.

M. Cardinal ajouta que dans le cours de l'année il n'avait reçu qu'une demande d'achat de terrains et déclara que sur environ 2800 entrées de *homesteads* 75 seulement avait été faites par nos compatriotes. D'où l'impérieuse nécessité de faire des efforts pour activer et augmenter l'immigration française vers notre province. Il conclut en demandant d'aviser aux moyens de recueillir des fonds pour permettre de publier un *Bulletin* qui ferait connaître les avantages qu'offre le Manitoba.

M. L.-A. Delorme, président du même Comité, fit aussi un rapport du travail de l'année. Il parla des comités locaux et de leur œuvre dans la paroisse au sujet de la colonisation, constatant que toutes les paroisses n'avaient pas répondu à l'appel. A peine la moitié ont-elles envoyé des rapports.

Au sujet du syndicat financier qu'il avait été question d'établir, M. Delorme déclara que le projet avait été abandonné et que la coopérative était restée à l'étude. Il conclut en demandant lui aussi de chercher quelque moyen de recueillir certains fonds nécessaires et en faisant appel à l'abnégation et au dévouement de tous.

M. Baril, le président du congrès, en réponse à une question de

M. Delorme, émit le projet qui devait rencontrer l'approbation de tous et celui qui semble avoir le plus de chance de produire des résultats pratiques. Il proposa que des sociétés locales Saint-Jean-Baptiste soient organisées dans toutes les paroisses où il n'en existe pas encore et que toutes ces sociétés, y compris celles déjà existantes, soient affiliées à la *Société Saint-Jean-Baptiste provinciale* si elles ne le sont déjà et soient invitées à souscrire à un fonds destiné à promouvoir les intérêts de la colonisation. Chaque membre pourrait, par exemple, donner une piastre par an.

S. G. Mgr l'Archevêque prit ensuite la parole et fit observer que les rapports de MM. Cardinal et Delorme démontraient que les résultats pratiques du congrès de l'an dernier avaient été assez minces, mais que l'expérience acquise au cours de l'année était précieuse. Monseigneur déclara qu'il approuvait le projet d'intéresser les sociétés Saint-Jean-Baptiste à l'œuvre de la colonisation et qu'il espérait que les constitutions de la Société provinciale rédigées autrefois par l'honorable Juge Prendergast pourraient permettre de faire une œuvre solide et durable. Il parla de la colonisation intérieure et extérieure. La première consiste à réparer les brèches faites par le départ des familles qui sont allées prendre des *homesteads* dans les autres provinces et la seconde à amener des familles nouvelles de l'extérieur.

Ce qui a manqué l'an dernier, expliqua Monseigneur, c'est quel qu'un qu'on pût envoyer de paroisse en paroisse pour intéresser les gens au travail à faire, aider la formation des comités, etc. Sa Grandeur profita de l'occasion pour remercier M. l'abbé Jutras de l'excellent travail qu'il fait comme missionnaire agricole et ajouta qu'il faut s'efforcer d'attacher les cultivateurs au sol en leur apprenant à tirer le plus de profit possible de leurs terres.

Monseigneur termina en disant qu'il souscrivait \$100 pour aider l'œuvre de la colonisation et loua M. Delorme d'avoir fait appel au dévouement de tous.

Le président demanda ensuite à l'assemblée si elle acceptait le principe de substituer les sociétés Saint-Jean-Baptiste aux comités locaux formés l'an dernier et de les fédérer toutes à l'association provinciale dans le but d'intéresser toutes nos paroisses à l'œuvre de la colonisation. La proposition fut acceptée à l'unanimité.

La séance se termina par le chant de chansons canadiennes entonnées par Monseigneur.

* * *

Le soir les élèves du couvent, dirigé par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, donnèrent une remarquable séance dans la salle de la C. M. B. A. S. G. Mgr l'Archevêque et les prêtres présents à Saint-Jean-Baptiste y assistaient, ainsi que beaucoup de congressistes. MM. Fletcher, député ministre de l'Instruction publique,

Newcombe, surintendant des écoles, Young, inspecteur, et nos trois inspecteurs bilingues étaient aussi présents. La pièce principale était un drame en deux actes: *Marie-Antoinette*. Rien de plus touchant que ce drame faisant revivre la triste condamnation de cette infortunée reine et celle de son jeune fils, Louis XVII, que la Commune lui fait inhumainement arracher. De gaies comédies et de jolis chants complétaient le programme. Comme Monseigneur s'était trouvé indisposé pendant la séance et avait dû quitter la salle avant la fin, M. le Curé adressa quelques mots de remerciements à l'auditoire et aux messieurs du département de l'Instruction publique venus de Winnipeg. Il invita ensuite M. Fletcher à adresser la parole. Celui-ci fut on ne peut plus aimable. Il commença par s'excuser de ne pouvoir féliciter les enfants dans la langue que l'on fêtait à Saint-Jean-Baptiste ce jour-là. Il ajouta que depuis onze ans il avait assisté à bien des séances, mais qu'à aucune les élèves n'avaient fait plus d'honneur à eux-mêmes et à leur école. Il complimenta les Sœurs de leurs succès et remercia les commissaires de leur invitation.

*
* *

Après la séance, à 11½ heures, le train excursionniste repartit amenant la plupart de ceux qu'il avait conduits le matin. L'assistance fut considérablement diminuée le deuxième jour, mais il demeura assez de travailleurs pour compléter la besogne de la veille.

A la séance de l'avant-midi M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché et secrétaire de la *Société Historique de Saint-Boniface*, donna une conférence sur La Vérendrye et sur le monument que l'on travaille présentement à ériger à Saint-Boniface. Il fit revivre en termes éloquents la grande figure du découvreur de l'Ouest et expliqua ce que le *Comité du Monument* avait déjà fait et comment il espère mener prochainement à bonne fin la grande entreprise.

M. G.-R. Brunet, inspecteur d'écoles, parla des caisses scolaires et en recommanda l'établissement comme moyen puissant d'enseigner l'économie aux enfants. Pendant l'année écoulée la caisse scolaire de Saint-Jean-Baptiste a recueilli \$340 et celle de l'Académie Provencher de Saint-Boniface \$1 432.28.

M. le curé St-Amant, le fondateur de la première caisse populaire dans l'Ouest, fut invité à expliquer le fonctionnement des caisses Desjardins, comme il se plaît à les appeler en l'honneur de celui qui les a introduites au Canada et qui s'en est fait l'apôtre infatigable. Il regrette que M. le commandeur Desjardins, invité au congrès, n'ait pu venir. Ce n'est, au reste, que partie remise, car M. Desjardins a promis de venir au Manitoba dans le cours de l'été. Le mécanisme de ces caisses est assez simple. Il se compose de trois comités: comité

d'administration, comité de crédit et comité de surveillance. Il suffit d'une dizaine de personnes de bonne volonté pour fonder une caisse. Hommes, femmes et enfants peuvent en faire partie. On n'exige d'eux que l'honnêteté. Le montant que chacun peut verser dans la caisse n'entre pas en considération pour l'admission des membres. On reçoit d'ailleurs les dépôts les plus minimes. Le grand avantage de ces caisses, qui sont le complément de l'organisation paroissiale, est que les économies restent dans la paroisse et servent à son développement. On prête aux membres dans certaines conditions et on paie un intérêt sur tous les dépôts. En terminant le conférencier dit que la maison Laflamme et Froulx, de Québec, s'est fait une spécialité de l'impression des papiers nécessaires au fonctionnement des caisses et il ajoute qu'il sera heureux d'offrir son expérience à tous les confrères qui voudront en établir dans leur paroisse.

L'avant-midi se termina par l'élection des officiers de la *Société Saint-Jean-Baptiste provinciale*. Tous les anciens furent réélus à l'exception de deux qui ne peuvent plus s'occuper de l'œuvre. Ils furent remplacés par M. Adrien Potvin, président de la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Saint-Boniface, et M. Saint-Pierre, délégué du cercle de l'A. C. J. C., de Saint-Claude. L'état major de la Société provinciale se compose pour la prochaine année de M. Joseph Baril, président, de MM. L.-A. Delorme et A. Potvin, vice-présidents, J.-A. Beanpré, secrétaire, et d'autres membres directeurs.

À la séance de l'après-midi le congrès décida unanimement de substituer les officiers et directeurs de la *Société Saint-Jean-Baptiste provinciale* au *Comité permanent* constitué par le congrès de l'an dernier pour exécuter les décisions du présent congrès et travailler à la création et à la fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste locales. C'est donc à cette société qu'est dévolue la charge de travailler à la colonisation et tous les efforts devront se concentrer autour d'elle. Comme S. G. Mgr Béliveau était président d'honneur du *Comité permanent* de l'an dernier, il fut élu président d'honneur du conseil de la *Société Saint-Jean-Baptiste provinciale*, et M. l'abbé St-Amant, curé de Saint-Jean-Baptiste, l'apôtre des caisses Desjardins, fut élu membre d'honneur du même conseil.

M. Potvin adressa ensuite la parole et au cours de ses remarques attira l'attention sur le fait que si l'émigration vers les plaines de la rivière Rouge s'est ralentie, c'est parce qu'on a discrédité le Manitoba au point de vue scolaire et spécialement au point de vue de l'enseignement du français. Or il y a beaucoup plus de français dans les écoles du Manitoba que dans celles de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les deux langues sont sur un pied d'égalité et l'on a du français dans tous les cours: primaire, secondaire et supérieur, tandis que dans les provinces sœurs l'enseignement du français est limité au cours primaire.

M. Potvin suggéra de créer diverses catégories de membres dans nos sociétés Saint-Jean-Baptiste, comme l'a fait le *Comité permanent du Congrès de la langue française*. Chaque membre pourrait s'inscrire dans la catégorie que lui permettront ses moyens. Ce sera une source de revenus pour la colonisation. Ainsi le *Comité permanent* de Québec a des membres fondateurs, bienfaiteurs, souscripteurs, participants, etc. Nul doute que ce mécanisme pourra suggérer des idées pratiques au comité de l'Association provinciale qui aura à régler ce point.

Une des autres idées fécondes émises avant la fin du congrès fut celle que suggéra M. l'abbé St-Amant: la tenue de congrès régionaux auxquels on pourrait intéresser un plus grand nombre de nos compatriotes et faire dans leur esprit un travail d'éducation patriotique et utilitaire bien important.

A la suggestion écrite de S. G. Mgr l'Archevêque — qui avait dû partir le matin — le congrès décida de publier dans *La Liberté* les rapports reçus l'an dernier sur la colonisation et les autres qui seront faits. Cela vaudra mieux que de les enfouir dans les tiroirs et on les retrouvera dans les colonnes de ce journal lorsque l'on établira un organe spécial de publicité.

Voilà le travail du congrès de Saint-Jean-Baptiste, dont les organisateurs ont raison d'être fiers. Il s'agit maintenant de traduire en actes les importantes décisions qui y ont été prises. Pour cela il faut le concours de tous. Nul doute qu'il est d'ores et déjà acquis à la belle et noble cause qu'il s'agit de promouvoir: la colonisation catholique et française.

NOUVELLE PAROISSE A WINNIPEG

La nouvelle paroisse Saint-Alphonse d'Elmwood, à Winnipeg, est organisée. Le R. P. J.-A. Duke, C. SS. R., ancien curé de Brandon, y a célébré la messe pour la première fois le dimanche, 21 juin, au no 92, avenue Martin.

Les RR. PP. Rédemptoristes ont fait l'acquisition de six acres et demi de terrain. Ils y construisent une chapelle et une résidence provisoires qu'ils transformeront en école et en couvent.

Le R. P. Duke est présentement seul, mais avant longtemps d'autres prêtres de sa communauté viendront lui prêter main forte, car les catholiques paraissent déjà nombreux dans cette partie nord de la ville.

— La construction de la nouvelle église de La Salle a été commencée le 29 juin. L'entreprise est de \$27 500.

NOCES D'OR SACERDOTALES

. DES RR. PP. LEDUC ET TISSIER, O. M. I.

Le 16 juin ont été dignement célébrées à Saint-Albert les noces d'or sacerdotales de deux vénérables religieux de l'Alberta, les RR. PP. Leduc et Tissier, O. M. I.

Le R. P. Leduc est l'un des fondateurs de la mission de Saint-Albert. Il est dans l'Ouest depuis 48 ans. C'est dire qu'il a pris une part importante à l'établissement du catholicisme dans ce qui forme aujourd'hui l'Alberta.

Le R. P. Tissier fut le premier prêtre résidant à Dunvegan, sur la rivière La Paix, et l'un des pionniers de l'Alberta nord. Il eut charge de nombreuses missions indiennes.

Malgré leur grand âge les dignes jubilaires remplissent encore des charges importantes dans le diocèse d'Edmonton. Le R. P. Leduc est vicaire général et le R. P. Tissier est le missionnaire de la réserve indienne de Stony Plain.

Plus de soixante-quinze prêtres assistèrent aux fêtes jubilaires qui furent très imposantes. Les RR. PP. Allard, O. M. I., et Morice, O. M. I., y représentaient Saint-Boniface. Une grand'messe solennelle fut célébrée à la cathédrale. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. L.-A. Nolin, O. M. I., de Lowell, Mass.

Des adresses furent présentées aux jubilaires et leur santé fut portée par S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton et par le R. P. Grandin, provincial des O. M. I. de l'Alberta. De superbes cadeaux furent offerts aux héros de la fête. Le soir les élèves des Rdes Sœurs Grises donnèrent une très belle séance en leur honneur dans la salle paroissiale.

Ad multos annos!

VETURE AU CARMEL DE SAINT-BONIFACE.

Le 23 juin, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtiture au Carmel de Saint-Boniface. La Rde Sœur Julie de la Trinité, née Julie Jolicœur, de la paroisse de La Broquerie, au Manitoba, a revêtu le saint habit selon la coutume touchante des filles de sainte Thérèse. Elle fut accompagnée à la porte du cloître par son digne père.

M. l'abbé J.-V. Joubert, aumônier du Carmel, a prononcé le sermon de circonstance.

VISITE PASTORALE A CAMPERVILLE

Ce fut un beau spectacle que celui de plus de quatre cents sauvages et gens du pays, avec quelques Canadiens, acclamant le 19 juin par une fusillade bien nourrie S. G. Mgr l'Archevêque à son arrivée à Camperville. Sa Grandeur était amenée par le *Marie-Adélaïde*, superbe bateau à gazoline dont le constructeur et l'ingénieur est le Rd Frère Eugène Gauthier, O. M. I. Le bateau de M. Durocher était venu au-devant de Monseigneur par la rivière des Epinettes jusqu'au lac Winnipegosis avec une escouade de fusiliers dont les détonations, accompagnées d'une fumée épaisse, donnaient l'illusion d'un petit bateau de guerre peu coûteux au pays.

Parti de Winnipeg le 18 au soir, après la distribution des prix au collège, avec le R. P. Cahill, provincial des Ob'ats, et le R. P. J. Magnan, supérieur du Juniorat, Monseigneur avait dit la Sainte Messe à Dauphin et était parti avec M. le curé Halde. A Sifton M. l'abbé Sabourin, prêtre du rite ruthène et directeur de l'école apostolique, s'était joint à eux. A Winnipegosis Sa Grandeur confirma 35 enfants préparés par le R. P. Chaumont, O. M. I., et par M. l'abbé Solski, prêtre polonais résidant à Sifton. Ce fut vers 3 heures le même jour que Monseigneur monta sur le *Marie-Adélaïde* et il arriva à Camperville vers 8 heures.

Après la cérémonie assez onéreuse de donner la main à tout le monde: hommes, femmes, enfants et bébés à la mamelle, Monseigneur prit son souper et fit ensuite l'entrée solennelle et les prières pour les morts. Il était 10 heures du soir lorsqu'il lut sans lunettes les dernières oraisons.

Le dimanche, 21 juin, après la grand'messe chantée par le R. P. Cahill, Monseigneur administra la confirmation aux enfants et aux adultes. Le soir les enfants de l'école, sous la direction des Rdes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, donnèrent une séance fort intéressante. Les deux mimiques, l'une de Hiawatha, légende indienne, et l'autre des vierges devenues folles, ont été rendues avec le talent que l'on connaît aux Indiennes, et le monologue: "Que les hommes sont curieux!", a bien fait rire même les hommes. Quelle charmante déclamation que celle de l'aigle et du roitelet! Les Fées et les Japonaises ont eu le mérite du costume et du bon vouloir. Vraiment quand on songe à ce qu'il a fallu de patience et de savoir-faire pour préparer une séance ainsi donnée par des enfants indiens, on est touché profondément et l'on pense avec plus d'attendrissement encore au travail plus précieux opéré par les bonnes Religieuses dans l'âme de ces chers enfants des bois.

LES MISSIONNAIRES OBLATES A CROSS LAKE.

Lundi, le 22 juin, cinq Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. sont parties de la Maison-Chapelle pour se rendre à Cross Lake, dans le vicariat apostolique du Keewatin. C'est à cet endroit que les premières Oblates, envoyées en mission chez les Indiens, passèrent l'année scolaire 1909 - 10. De Cross Lake elles étaient allées à Norway House, où les communications étaient plus faciles et où il y avait espoir d'accomplir plus de bien. Elles y demeurèrent quatre ans. Le Gouvernement fédéral avait promis d'y bâtir une école pour les enfants indiens, mais lorsque vint le temps de l'exécution, les Méthodistes firent tant d'opposition que le Gouvernement crut devoir faire construire l'école à Cross Lake. Les travaux en sont commencés. Ils ont été confiés à la Corporation épiscopale catholique du Keewatin et sont dirigés par le R. P. Lecoq, O. M. I., supérieur de la mission. Ce contretemps aura sa compensation dans le fait que la nouvelle mission sera considérablement plus rapprochée du nouveau chemin de fer en construction que Norway House, mais d'ici là le trajet est bien pénible. Les courageuses missionnaires ont dû faire à pied deux portages couvrant une distance de cinq milles. Le voyage a duré cinq jours. Le R. P. Lecoq les accompagnait.

Voici les noms des cinq missionnaires: Sœur Marguerite-Marie, directrice, Sœur Alphonse de Liguori, Sœur Marie-Bernadette, Sœur St-Camille et Sœur Jeanne de Chantal. Ces deux dernières en sont à leurs premières armes dans le champ des missions indiennes.

ITINERAIRE DE LA VISITE PASTORALE

EN MAI ET EN JUIN

S. G. Mgr l'Archevêque a, en mai et en juin, fait la visite pastorale dans des endroits éloignés et dans plusieurs missions sauvages.
 24 mai: Sainte-Rose du Lac. — 25 mai: Sainte-Amélie. — 26 mai: Laurier et McCreary. — 27 mai: retour à Saint-Boniface. — 28 mai: Séance au collège. — 31 mai: Sandy Bay.
 2 juin: Séance à l'Orphelinat Saint-Joseph. — 4 juin: Grande Clairière. — 5 juin: Confirmation d'adultes pour toutes les paroisses de Winnipeg dans la chapelle du Petit Séminaire. — 7 juin: Kenora, Norman et Keewatin. — 14 juin: Assistance à la grand'messe au Sacré-Cœur et procession du T. S. Sacrement à la cathédrale. — 15 juin: Banquet au Sacré-Cœur et départ pour le congrès de Prince-Albert. Retour le 18 et distribution des prix au collège le soir. Le même soir départ pour Dauphin et Winnipegosis. Confirmation à ce

dernier endroit. — 20 juin: Pèlerinage à l'endroit où M. l'abbé Darveau fut massacré il y a 70 ans. Plantation d'une croix en fer pour remplacer l'ancienne croix de bois. — 21 juin: Camperville. — 23 juin: Dans l'avant-midi confirmation des enfants des diverses institutions des Sœurs Grises à la Maison-Vicariale et dans l'après-midi prise d'habit au Carmel.

DING ! DANG ! DONG !

— Mgr Lapointe, vicaire général du diocèse de Chicoutimi, vient d'être élevé à la dignité de protonotaire apostolique. Nos sincères félicitations au digne prélat.

— La livraison de la poste à domicile vient d'être inaugurée à Saint-Boniface. Nous prions nos abonnés de la ville de nous faire connaître leur adresse exacte (rue et numéro).

— La retraite ecclésiastique commencera le 27 juillet et se terminera le 1^{er} août. Elle sera prêchée par M. l'abbé A. Curotte, aumônier du couvent du Sacré-Cœur au Sault-au-Récollet.

— M. de Turystowski, consul d'Autriche-Hongrie à Winnipeg, a fait chanter le 4 juillet à la cathédrale de Saint-Boniface un service pour l'archiduc François-Ferdinand et son épouse assassinés le dimanche précédent à Sarajevo, capitale de la Bosnie. S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône.

— Les Allemands catholiques de l'Ouest ont tenu leur congrès annuel à Humbolt, Sask., les 23, 24 et 25 juin. S. G. Mgr Pascal, O. M. I. y assistait et M. l'abbé Benoît y représentait S. G. Mgr Mathieu. L'honorable A. Turgeon était aussi présent.

— L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro une étude sur le congrès français de Prince-Albert, dont *Le Patriote de l'Ouest* a si bien rendu compte, et d'autres articles.

R. I. P.

— M. l'abbé C.-P. Beaubien, V. F., ancien curé du Sault-au-Récollet, décédé à Montréal.

— M. l'abbé L. de G. Casaubon, curé de Sainte-Dorothée, décédé dans sa paroisse.

— Rd Frère Ulfus, des Frères Maristes, décédé à Iberville.

— M. Paul Aulneau, père, de la famille du R. P. Aulneau, jésuite martyr, décédé à La Châtaignerais, en Vendée.

— Rde Sœur Tétrault, Céline Bernier, originaire de Végreville, Alta, décédée presque subitement pendant son postulat à la Maison-Vicariale des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface.